

Nombre de conseillers élus : 60
Conseillers en fonction : 60
Conseillers présents : 31
Vote par procuration : 11

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 12 AVRIL 2023 A 18H30

Délibération n°2023-016 : Affectation du résultat

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres titulaires présents :

ANTONI Marc, BALL Jean-Luc, BEURIOT Nadine, BUBEL Rémy, COUSANDIER Daniel, DRION Denis, GAST René, GEORG Michel, GIRAUD Philippe, HAENNEL Jean-Paul, HOERTH Céline, HOFFMANN Hubert, HOMMEL Denis, JOERGER Alain, JOERGER Fabien, KAISER Rosita, KIEFER Geneviève, KLEIN Michel, KRAEMER Bruno, KRILOFF Sébastien, LORENTZ Michel, MEYER Agnès, RIEDINGER Raymond, RIEGER Elisabeth, RUCK Sandra, SCHAEFFER Serge, SITTER Jean-Louis, STOLTZ Pascal, STUMPF René, STURM Claude, WEIGEL Eric.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

AMBOS Danièle, EICHWALD Anne, HOMMEL Martine, HUSSON Christiane, JULIEN Marie Anne, KELLER Jacky, KLÖPPER Bénédicte, LICHTBLAU Monique, POUILLARD Sylvie, SCHEYDECKER Camille, SCHMALTZ Isabelle.

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

BOEHMLER Philippe, CLAUSS Danièle, CRIQUI Anne, DEGOURSY Michel, FLEITH Rachel, FRITZ André, HECK Mylène, HELFFRICH Gérard, HENTSCH Bernard, HEYD Frédéric, HIRSCH Cinthya, KLEIN Christophe, LAAS Francis, PETRAZOLLER Richard, STOLTZ Jean-Luc, TIMMEL Yannick, WEIGEL Jacques.

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

DNA : Marie GERHARDY

DGFIP : Sébastien DURST

Bureau d'études VE2A-AID Observatoire – Atelier des territoires : Claude MAURY, Marceau

HABRANT Frédéric REGNIER et Nicolas STACHNICK

PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice et Fabienne BIENFAIT, Secrétariat

DELIBERATION N° 2023-016
AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose aux membres du Comité syndical l'affectation du résultat.

Décision

Le Comité syndical, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2022, constatant, que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 98 366,18 € et un excédent d'investissement de 56 251,86 €, et d'affecter au compte 1068 la somme de 3 748,14 €.

DECIDE à l'unanimité,

- de reporter le résultat de fonctionnement de 98 366,18 €
- de reporter le résultat d'investissement de 56 251,86 €
- d'affecter au compte 1068 la somme de 3 748,14 €.

<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Serge SCHAEFFER</p>	<p>Le Président</p>  <p>Denis HOMMEL</p> 
---	---

Mise en ligne sur le site internet le 24/04/2023